

Le droit social pour les managers

2 jours - 14 heures

Code formation : ADHMAN0728



adhara.fr

Objectifs

Maîtriser les fondamentaux du droit du travail pour mieux structurer les pratiques managériales. Sécuriser votre gestion du personnel et acquérir les bons réflexes pour prévenir les risques de contentieux.

Participants

Tout manager souhaitant avoir des connaissances en droit social.

Prérequis

Une première expérience managériale favorisera la bonne compréhension des concepts enseignés.

Ouverture vers l'Intelligence Artificielle

Le formateur présentera, lorsque pertinent, des applications de l'IA pour enrichir la communication, faciliter l'organisation ou soutenir la prise de décision. Ces apports permettront d'illustrer de nouvelles pratiques tout en sensibilisant aux bonnes règles d'utilisation responsable (sécurité, fiabilité des résultats, respect des données).

Remarques

Pédagogie

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexion collectives et individuelles, d'exercices, d'études de cas et de mises en situations observées. Formation / Action participative et interactive : les participants sont acteurs de leur formation notamment lors des mises en situation car ils s'appuient sur leurs connaissances, les expériences et mettront en œuvre les nouveaux outils présentés au cours de la session.

Public Visé

Collaborateurs - Développer ses compétences, s'affirmer comme expert dans son domaine, sécuriser son parcours professionnel ;
Entreprises ou organisations - Accélérer les évolutions de carrière des collaborateurs, augmenter l'efficacité et l'employabilité des équipes... ;
Demandeur d'emploi - Développer son employabilité, favoriser sa transition professionnelle...

Profil de l'intervenant

Consultant-formateur expert. Suivi des compétences techniques et pédagogiques assuré par nos services.

Moyens techniques

Encadrement complet des stagiaires durant la formation. Espace d'accueil, configuration technique des salles et matériel pédagogique dédié pour les formations en centre. Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique à échéance de la formation.

Méthodes d'évaluation des acquis

Un contact téléphonique est systématiquement établi avec le stagiaire ou la personne chargée de son inscription afin de définir le positionnement. Si besoin, un questionnaire est adressé pour valider les prérequis en correspondance et obtenir toute précision nécessaire permettant l'adaptation de l'action. Durant la formation, des exercices individuels et collectifs sont proposés pour évaluer et valider les acquis du stagiaire. La feuille d'émargement signée par demi-journée ainsi que l'évaluation des acquis sont adressées avec la facture.

Programme

Le droit social pour les managers

2 jours - 14 heures

Code formation : ADHMAN0728



adhara.fr

La législation

Se repérer dans le Code du travail
Rechercher les informations juridiques
Se conformer à la convention collective et aux accords d'entreprise

Les différents contrats de travail

Le contrat de travail CDI et CDD
Intérim, temps partiel, sous-traitance
Spécificités et contraintes de chaque contrat
La période d'essai : principe, durée, début, rémunération, renouvellement, rupture anticipée, fin

Les clés du contrat de travail

La marge de manœuvre en matière de modifications dans les relations de travail
La durée du travail : la durée légale du travail, le temps de travail effectif
L'aménagement du temps de travail : dispositions juridiques applicables, forfait jour, horaires individualisés
La gestion des comportements fautifs du salarié : les différents types de fautes, les sanctions

La rupture du contrat de travail

La démission, l'abandon de poste : les différents cas de démission, le préavis et les conséquences
Le départ négocié, la rupture conventionnelle individuelle et collective : principes, bénéficiaires, rémunération
Le licenciement : les conditions, la procédure...

Les responsabilités de l'employeur et les risques

Principes de responsabilité
Sanctions civiles et pénales en matière d'hygiène et de sécurité
Les accidents de travail et de trajet
Harcèlement moral, surmenage et discrimination

La communication avec les partenaires sociaux

Le rôle des délégués du personnel
Piloter le comité social et économique (CSE)
Les droits et les devoirs des élus